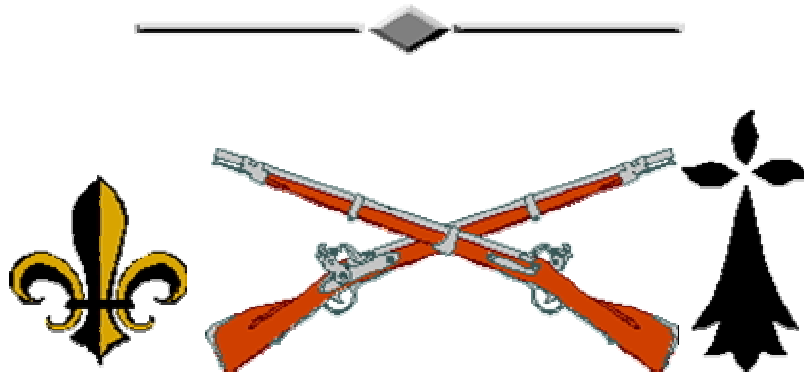
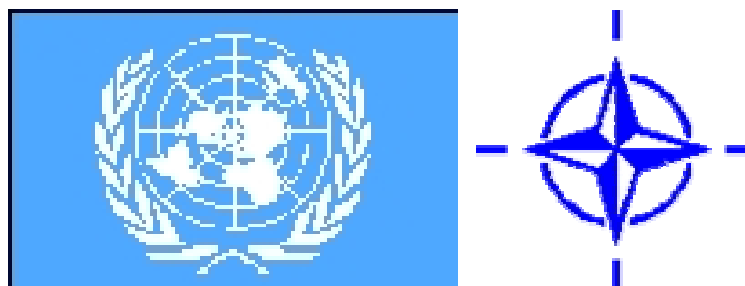


MEMOIRE DE STRATEGIE



DE LA GUERRE CLASSIQUE AUX OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



1. INTRODUCTION

2. RAPPEL HISTORIQUE

2.1. Les caractéristiques de la guerre classique

2.2. L'influence de l'arme atomique

3. LES NOUVELLES MISSIONS DES ARMEES FRANÇAISES

3.1. La nouvelle donne stratégique

3.2. Un nouveau contexte d'intervention

3.3. Vers une nécessaire adaptation de notre outil de défense

4. CONCLUSION

1. Introduction

Si l'on jette un regard en arrière sur ce siècle finissant on peut constater que, depuis l'invention du canon, la stratégie n'a jamais autant évolué que durant les quatre-vingts dernières années. La guerre s'est d'abord mondialisée, puis la bombe atomique a fait son apparition et enfin un des deux blocs sur lesquels s'appuyait l'équilibre de la dissuasion s'est effondré. Les certitudes qu'offrait l'arme nucléaire et la bipolarisation du monde ont disparu.

C'est dans ce contexte qu'aujourd'hui, les armées françaises, encore sous le coup de programmation toutes entières tournées contre l'ennemi de l'Est, tentent de se réorganiser face aux nouvelles missions qui leur sont confiées. Si la dissuasion nucléaire reste le point central de sa politique de défense, la France ne s'en trouve pas moins privée d'ennemi potentiel clairement identifié. Nous n'avons plus d'ennemi à nos frontières. Les forces armées se trouvent de plus en plus impliquées dans une politique d'intervention extérieure alors que tout jusqu'ici les préparaient à la défense du sanctuaire.

En fait, à la lumière du prestigieux passé colonial des armées françaises, on s'aperçoit que nos forces sont déjà prêtes à assumer toutes ces nouvelles missions. La pleine efficacité de notre outil de défense dans ce sens sera atteinte dès que sera achevée la professionnalisation.

Afin de bien sentir la nouveauté du contexte stratégique dans lequel nous évoluons aujourd'hui, il convient d'abord de faire un historique de l'évolution de ce contexte. On s'appuiera pour cela sur la vision de cette évolution qu'en avait le général Beaufre à l'aube de l'ère nucléaire française....il y a à peine 34 ans. Ensuite, avec l'aide de Thierry Paulmier, diplômé de sciences politiques à l'université de Panthéon-Assas (Paris II), il sera intéressant d'étudier plus en détail les nouvelles missions des armées françaises aujourd'hui.

2. Rappel historique

1. Les caractéristiques de la guerre classique

Il y a encore peu de temps, la France évoluait dans un contexte stratégique que l'on peut résumer à deux niveaux : la lutte politique et la lutte militaire classique. Nous appelions le premier la paix et le second la guerre. Lorsqu'une guerre avait lieu, toutes les règles de vie du temps de paix se trouvaient abolies. Cependant, la violence n'était pas exercée de façon totalement anarchique et il s'instaurait un droit spécial permettant d'exercer la violence sur l'ennemi désigné, mais comportant tout un ensemble de limitations, même dans les civilisations les plus primitives. La guerre donnait toujours le droit de tuer ou de capturer l'adversaire, mais selon les cas on pouvait, par exemple, s'emparer de ses biens, le molester ou même le torturer, détruire sa famille, etc. La paix au contraire se caractérisait par le retour aux règles juridiques normales entre sociétés humaines ou entre Etats. A cette époque, les guerres constituaient bien " la continuation de la politique par d'autres moyens " selon la formule de Clausewitz et par conséquent constituaient l'un des moyens de la politique internationale.

Les raisons profondes de cette attitude envers la guerre sont complexes. Des sociologues y ont vu la permanence des instincts primitifs et un désir d'évasion des contraintes de la civilisation, une résurgence du goût de l'aventure et de la rapine. C'était incontestablement le retour à un mode de vie dont le substratum se trouve dans les habitudes ancestrales d'un très lointain passé. Le stratège ajoute à ces motivations d'ordre psychologique des raisons plus matérielles : La guerre était certes dure pour les combattants, impitoyable pour les vaincus, mais extrêmement profitable pour le vainqueur. La guerre payait, elle était rentable. Dès que l'espérance de succès était suffisante, la guerre, jugement de Dieu, apparaissait comme le moyen le plus commode pour résoudre les conflits. Or, les fortunes de la guerre étaient si grandes que les deux parties estimaient le plus souvent avoir des possibilités de succès suffisantes pour tenter l'aventure. Même dans les périodes où les risques étaient énormes pour les vaincus, comme dans l'antiquité, on hésitait peu à en courir les chances. Le plus souvent, les rites guerriers rendaient le risque relativement limité : Les tabous d'abord, puis l'Eglise, la civilisation enfin, avait réalisé une humanisation partielle de la guerre, suffisante en regard de la rudesse des mœurs pour la rendre non seulement possible mais même souvent attrayante. Cette facilité avec laquelle on recourait à la guerre pour des incidents mineurs entraînait une large et bénéfique compensation : les pressions du temps de paix étaient nécessairement très mesurées. La lutte politique restait donc circonscrite dans des limites très étroites. La paix était instable mais, lorsqu'elle régnait, elle était vraiment la paix.

En revanche, lorsque la guerre était déclenchée, les hostilités pouvaient prendre tout les degrés de violence, depuis de simples escarmouches jusqu'à la guerre d'usure et d'extermination, ce que

Clausewitz, qui en avait vu le paroxysme dans la période napoléonienne, appelait " l'ascension aux extrêmes ". La conduite politique de la guerre revenait à doser l'emploi de la violence à la mesure de l'enjeu, mais la montée était graduelle et ne comportait pas de seuils remarquables. C'est pourquoi, malgré ses diversités, la guerre représentait un seul niveau simplement opposé au niveau de la paix.

Ce qui faisait de la guerre un phénomène supportable, C'est qu'elle était généralement soit décisive, donc bénéfique pour le vainqueur, soit très limitée dans ses effets et réglée par un compromis qui n'entachait nullement l'honneur des adversaires. Disons que la guerre était un jeu dans lequel, si l'on ne gagnait pas tout de suite, on cherchait normalement à limiter sa mise. Cependant, à certaines époques de l'évolution où les opérations militaires étaient peu décisives et dans des conflits trop passionnés pour permettre un véritable compromis (la guerre de cent ans par exemple), la guerre s'éternisait. Malgré sa faible intensité elle produisait alors des ravages épouvantables. De ces guerres prolongées, les peuples sortaient épuisés, hébétés et vaccinés pour un temps contre leurs penchants belliqueux. Après de telles périodes, la politique se faisait plus pacifique, les guerres beaucoup plus limitées dans leur objet et dans leur intensité. Puis les générations se succédaient, l'évolution technique faisait renaître la possibilité de décisions militaires rapides et la guerre, embellie par les légendes, reprenait son lustre millénaire.

Dans ces oscillations de l'histoire des guerres, on voit apparaître des variations de plus en plus dangereuses, annonciatrices de temps nouveaux : la tourmente napoléonienne laisse l'Europe éblouie, mais décidée à empêcher le retour de crises de cette ampleur; la guerre de sécession, première grande guerre moderne, passe inaperçue de l'Europe, mais préfigure le drame de 1914-1918. Il n'y a cependant pas de véritable cassure durant cette évolution, il n'y a qu'une augmentation continue de l'ampleur des combats.

Le premier conflit mondial montre d'un coup que quelque chose de nouveau s'est produit qui modifie complètement le caractère traditionnel des guerres. Mais il s'avère assez vite que, ce qui donne à la guerre un caractère intolérable, c'est l'ampleur des destructions qu'elle produit grâce aux effectifs énormes et à l'outillage de plus en plus puissant des armées. Or, les raisons de ce changement d'échelle ce sont l'industrie qui produit en abondance des armes à bon marché, le chemin de fer puis l'automobile qui permettent de mouvoir et de ravitailler des masses armées dont le volume rejoint celui de la totalité de la population mâle d'âge militaire. La guerre sortait de l'âge artisanal et agricole pour entrer dans ce que Staline a appelé très justement " l'âge manufacturier ", et ce qui la rendait intolérable. Comme en outre, les idées relatives à la guerre étaient dominées par les concepts pseudo-clausewitziens de la lutte à outrance, le sens traditionnel du compromis fut oublié, la catastrophe fut portée à son paroxysme et l'Europe s'y mutila gravement.

L'instinct populaire, d'ailleurs profondément modifié par l'influence sociale du machinisme, ne s'y est pas trompé : pour lui, cette guerre aurait dû être la dernière. Il n'en fut rien parce que, vingt ans après, la génération nouvelle avait en partie oublié les enseignements du feu, parce qu'Hitler se croyait encore au XIXème siècle et qu'il avait été encouragé par la timidité des réactions des alliés, timidité d'ailleurs en grande partie causée par une appréciation plus juste que la sienne sur les possibilités de la guerre moderne.

La guerre de 1939-1945 ne fit qu'amplifier les caractères de celle de 1914-1918. Cette fois, le phénomène de stabilisation n'était plus là pour masquer la vérité nouvelle : la guerre de l'âge manufacturier, avec ses masses d'hommes, ses machines à tuer, son effort industriel épuisant, son extension à toute la planète, son paroxysme idéologique, était devenue effectivement un cataclysme absurde. Elle ne pouvait plus être considérée comme un moyen normal de politique internationale.

2. L'influence de l'arme atomique

Après l'éclatement des deux bombes atomiques de Hiroshima et Nagasaki, une nouvelle vérité se fit jour bien qu'incomplètement comprise. L'amplitude extraordinaire des destructions dont nous étions devenus capables avec l'explosif nucléaire faisait que ce genre de guerre n'était absolument plus praticable, ni comme moyen normal de la politique, ni comme moyen exceptionnel. En revanche, l'existence même de leur menace terrifiante pouvait être exploitée par la politique pour maintenir l'état de choses existant ou pour promouvoir les changements indispensables. On est passé avec le niveau nucléaire d'une stratégie de guerre à une stratégie de menace potentielle, c'est-à-dire de dissuasion.

Les conséquences de cette énorme menace sont considérables. Il devient si difficile de la rendre plausible pour des enjeux qui ne sont pas vraiment vitaux que son action stabilisatrice ne s'étend qu'aux formes de guerre les plus caractéristiques et d'ailleurs les empêche presque complètement. De ce fait la paix est beaucoup plus stable qu'avant l'existence de l'arme atomique. Alors la paix n'a plus le caractère presque absolu qu'elle avait au siècle dernier. Ainsi on a pu insulter une nation, brûler son ambassade, arraisonner ses navires, y dépêcher des terroristes, y soutenir presque ouvertement des partis politiques sans que la guerre se déclenche, ce qui eût été impensable auparavant. La paix entre nations opposées était devenue la " paix-guerre " ou la guerre froide.

Bien plus, le niveau nucléaire est si stable que malgré l'existence des armes atomiques nous avons assisté à une quantité de guerres classiques plus ou moins intenses et plus ou moins mêlées de guerre froide et de procédés subversifs avec des affrontements politiques comme les épisodes de Berlin et Cuba qui auraient été très graves auparavant et qui se sont réglés par des compromis.

Guerre froide dans les zones sensibles et guerre limitées dans les zones périphériques ont donné à la stratégie indirecte un champ d'action très étendu. Parce qu'il existait un niveau nucléaire, la très grande guerre, nucléaire ou non, n'était plus pensable entre les deux blocs mais, par une compensation normale mais imprévue, la vraie paix avait également disparu.

Ainsi, on avait abouti à une stratégie à quatre niveaux au lieu de deux :

- la paix complète qui n'existait plus guère qu'entre alliés et neutres;
- la guerre froide, forme de lutte non militaire entre les deux blocs;
- la guerre classique plus exceptionnelle et plus limitée qu'auparavant;
- la guerre nucléaire, lutte armée à la fois possible et inacceptable.

Dans ce contexte on se trouvait confronté à des conflits que l'on peut ranger dans deux grandes catégories :

- la catégorie des conflits qui, par leurs risques graves, subissaient directement l'effet de la dissuasion nucléaire. Ce sont les formes de conflits que l'on préparait pour qu'ils n'aient absolument pas lieu. Leur préparation constitue l'une des parties importantes de la dissuasion et leur emploi est hautement improbable.
- la catégorie qui pouvaient ne pas mettre en branle les risques nucléaires. Ce sont les formes de conflits que l'on préparait pour pouvoir les employer si nécessaire. Elles relevaient aussi, bien sûr, de la dissuasion, mais on pouvait y avoir recours dans certaines circonstances.

Enfin, on peut noter une constante en ce qui concerne la défense de la France : dans le passé, seul l'intérêt national était pris en compte par les gouvernements français. La défense prioritaire des frontières en Europe face à l'Allemagne jusqu'en 1945, puis face à l'Union Soviétique jusqu'en 1989, limitait en nombre et en importance les interventions extérieures. L'armée française ainsi que celle de ses alliés occidentaux, avait pour mission primordiale de dissuader un affrontement avec les forces du pacte de Varsovie. La disparition de ce dernier, résultant de l'effondrement et de l'éclatement de l'Union Soviétique fait que pour la première fois de son histoire, la France ne connaît plus de menaces militaires directes à proximité de ses frontières. Cet état de fait modifie considérablement les missions des armées françaises.

* *

*

3. Les nouvelles missions des armées françaises

1. La nouvelle donne stratégique

Avec la disparition d'un des deux blocs mondiaux, les niveaux stratégiques ce sont de nouveau trouvés remaniés :

- le niveau nucléaire persiste et reste aujourd'hui très stable malgré les problèmes que peut poser la prolifération;
- le niveau de la guerre classique entre états demeure exceptionnel et reste limité en raison de la volonté des instances internationales et à travers elles des grandes puissances;
- le niveau de la paix complète se trouve plus stable qu'auparavant lorsqu'il est atteint;
- en revanche, la guerre froide, elle, a disparu, laissant la place à une forme nouvelle de conflit à laquelle sont confrontées les grandes puissances ou les puissances moyennes comme la France : les opérations de maintien de la paix au sens le plus large.

En fait, hors de la confrontation directe de deux forces nucléaires qui reste très improbable, la fin de la guerre froide avec l'effondrement de l'URSS a ramené la crise dans sa forme pré-nucléaire. Il s'agit d'une phase de transition plus ou moins courte entre la guerre et la paix qui de nouveau débouche sur une situation de violence armée incontrôlable. Or la guerre est injustifiable si elle ne relève pas d'intérêts vitaux ou stratégiques aigus. Il y a donc une impérieuse nécessité de maintenir les crises au plus bas niveau d'intensité possible en maîtrisant la violence des forces armées lorsqu'elles ne représentent que des intérêts secondaires. Les opérations de maintien de la paix sont ainsi apparues, davantage pour éviter l'intensification et l'extension d'un conflit que pour le résoudre. Elles sont un instrument de maîtrise des crises qui permet d'éviter l'escalade et favorise le retour à la stabilité du système. Le but de la force armée n'est pas de faire la guerre mais de peser sur la crise pour en accélérer la solution. La qualification de crise signifie donc que les grandes puissances ne sont pas prêtes à s'engager dans une guerre totale et qu'elles ne dépasseront pas un certain niveau d'intervention.

2. Un nouveau contexte d'intervention

A la différence de la guerre, reconnue dans le droit international et les chartes des grandes organisations mondiales ou régionales, il n'existe pas de définition juridique ou culturelle claire du maintien ou de l'imposition de la paix. Ces missions disposent ainsi d'un cadre juridique international flou. De surcroît, le caractère des mandats qu'elles reçoivent, ainsi que le contexte anarchique dans lequel elles doivent être accomplies, rendent ces missions très complexes. Ce sont le caractère international de la direction des opérations et le caractère

multinational de l'engagement sur le terrain qui permettent de conférer la légitimité à une action dont les fondements juridiques peuvent être sujet à caution.

D'autre part, l'émergence du droit d'ingérence humanitaire est le fruit d'une démarche de la diplomatie française. Pourtant, le droit d'ingérence n'a de droit que le nom. Il ne repose pas sur des accords signés et ratifiés par les Etats, véritable consécration juridique, mais sur des résolutions de l'assemblée générale des Nations Unies, c'est à dire sur des décisions qui reflètent l'état des rapports de force à un moment donné dans cette institution. De plus, les résolutions qui furent adoptées à ce sujet le furent selon la procédure de non-objection, c'est à dire sans vote donc sans opposition formelle de quelque délégation que ce soit. Ces résolutions, œuvres de l'assemblée générale, n'ont que la valeur de recommandations et ne mettent pas de véritables obligations à la charge des Etats.

Enfin, les conflits que l'ONU doit résoudre sont aux antipodes des guerres classiques. Les troupes viennent dans une logique de paix et sont confrontées sur le théâtre d'opération à une logique de guerre. Ainsi les opérations de maintien de la paix plongent le militaire dans la violence d'un conflit pour le figer dans une attitude de légitime défense. Ces opérations sont marquées par une ambiguïté fondamentale: si elles demeurent globalement militaires dans leurs structures et leurs organisations, les forces de maintien de la paix elles ne peuvent l'être ni dans leur comportement ni dans leur mission qui est d'abord de ne pas combattre.

Le contexte des interventions étant connu autant que faire se peut, il convient aux grandes puissances de ce donner les moyens d'agir.

3. Vers une nécessaire adaptation de notre outil de défense

Pour répondre à la nouvelle donne mondiale, le sommet de Rome de 1991 a permis à l'OTAN d'élargir le champ de ses compétences en lui assignant des missions de maintien de la paix. En outre, le déclin de l'antagonisme entre les deux superpuissances a permis le déblocage du conseil de sécurité et autorise dorénavant les Nations Unies à rechercher un rôle plus actif dans la stabilité mondiale notamment en permettant aux grandes puissances de participer plus souvent et de manière plus directe aux missions de l'ONU.

Ainsi, depuis la chute du mur de Berlin, non seulement la France est très présente dans les décisions du conseil de sécurité mais elle fournit également des contingents de plus en plus nombreux pour les opérations décidées par le conseil de sécurité et est devenue la première contributrice en troupes. Au Cambodge, 22000 français civils et militaires ont participé au sein de l'APRONUC à la plus vaste opération directement entreprise par l'ONU pour reconstituer un état; en somalie, environ 2400 soldats français ont été déployés dans le secteur de Baïdoa et sont parvenus à pacifier cette zone dans le cadre de l'ONUSOM II; au Rwanda, la France a pris elle-même la

direction d'une opération où pendant les deux mois de l'opération Turquoise 2500 soldats français vont arrêter les massacres et protéger les populations dans une zone humanitaire sûre. Depuis 1988, plus de vingt opérations ont été lancées, soit davantage en dix ans qu'en quarante-cinq ans de guerre froide. La France participe ou a participé à plus des deux tiers d'entre elles manifestant ainsi sa volonté de renforcer le cadre onusien. Ainsi, on note une évolution notable de la politique de défense française.

L'évolution stratégique ne modifie pas les principes de la dissuasion nucléaire qui restent au cœur de la politique de défense. Néanmoins un rééquilibrage entre la stratégie de dissuasion et la stratégie d'action s'est opéré au profit de cette dernière. Autrement dit, on est passé d'un modèle de défense fondé essentiellement sur la sanctuarisation du territoire national à un modèle qui se rapproche plus du corps expéditionnaire. Le livre blanc a officialisé cette évolution majeure dans la conception de l'emploi des forces armées : " La première ligne de notre défense se trouvera désormais le plus souvent en Europe et hors d'Europe dans des théâtres éloignés du territoire national ". Assurer la sécurité de la France c'est l'assurer loin et non plus aux frontières où la menace a disparu. Plus précisément, c'est la projection qui est devenu le mode d'action principal des armées. Or la France se trouvait parmi ceux des pays occidentaux qui avaient poussé le plus loin la logique de dissuasion. L'outil militaire était essentiellement dimensionné pour un conflit centre-européen. La guerre du golfe en a fait la démonstration puisque la France, pour envoyer en Arabie Saoudite une division légère de 7000 hommes a dû prélever des effectifs sur cinquante régiments rendant ainsi inapte à toute opération pendant plusieurs mois le tiers de l'armée de terre.

Pourtant, la nature de ces opérations semble se rapprocher de certaines missions que l'armée française eût à accomplir par le passé à travers le monde, ainsi que de l'humanisme colonial que Lyautey et Galliéni avaient su insuffler aux troupes d'infanterie coloniale et, dans une moindre mesure, à la légion étrangère, au cours de la dernière page coloniale de l'armée française. Cette dernière semble donc pouvoir faire valoir son expérience dans ce domaine. Une évolution majeure reste cependant à achever : la professionnalisation. Celle-ci permettra en effet de disposer de forces aptes à intervenir à tous moments et pour toutes missions ce qui ne pouvait pas être avec une armée de conscrits dont la vocation était la défense du territoire national.

Enfin dans leurs interventions extérieures, les armées françaises doivent de plus en plus apprendre à coopérer sous le patronage d'organisations internationales avec tous les problèmes d'interopérabilité que cela entraîne. De plus, dans une opération de maintien de la paix, l'armée doit s'accommoder d'une chaîne de commandement à trois niveaux : la direction politique d'ensemble qui relève du Conseil de Sécurité, la direction exécutive qui relève du secrétaire général et enfin le commandement sur le terrain qui incombe au chef de la mission. Les décideurs sont donc censés ne pas avoir de contact direct avec les responsables de l'action sur le terrain. Les militaires ont alors pour interlocuteur une institution civile et administrative peu au fait des contraintes opérationnelles. Sur le terrain, les militaires se doivent

d'assimiler la philosophie de leur mission qui se caractérise par l'absence d'ennemi clairement identifié, la négociation avec les belligérants, les relations avec la population et la complémentarité avec les organisations non gouvernementales, chacun des acteurs agissant avec sa logique propre. La complexité de ces missions exige une préparation spécifique des soldats et la constitution de structures d'intervention adaptées.

Dans ce cadre, avec un commandement spécialisé dans les opérations spéciales, la défense française s'est dotée depuis peu de l'outil le plus adapté à la résolution de crises de faible intensité. Il représente le verre d'eau capable d'éteindre un incendie à son tout début. La prochaine "refondation" de l'armée de terre par une modularité accrue permettra comme s'est déjà le cas dans la marine et l'armée de l'air une plus grande souplesse dans le choix des moyens d'intervention. Enfin il semble nécessaire de fournir au militaire français en opération extérieure des ordres très précis et un soutien juridique important pour évoluer dans un cadre hostile qui ne répond pas au statut juridique du temps guerre, et donc où les règles du temps de paix continuent, paradoxalement, de s'appliquer.

* *

*

4. Conclusion

Pour conclure, on peut remarquer que le contexte stratégique dans lequel nous évoluons à connu deux grandes cassures :

- l'une d'ordre technique avec l'avènement de l'arme nucléaire ;
- l'autre d'ordre politique avec l'effondrement du bloc soviétique qui nous laisse un peu désorienté sans ennemi à nos frontières et sans ennemi clairement déclaré.

La France a su s'adapter à la première révolution stratégique en accédant à l'arme atomique, contre la volonté des deux puissances nucléaires déclarées du moment. Sa politique de défense en a été profondément bouleversée bien que restant axée sur la défense du sanctuaire national. Néanmoins, cette situation a permis à la France de conserver une grande indépendance dans le traitement des crises.

Cet état de fait est un atout majeur qui, allié à l'expérience des armées françaises dans le domaine des interventions à l'extérieur de nos frontières, permettra à la France de s'adapter rapidement au contexte stratégique issu de l'effondrement du monde soviétique et donc de jouer de tout son poids sur l'échiquier international.

Cependant, il ne faut pas oublier que nous nous trouvons dans un monde dont les évolutions sont aussi rapides qu'inattendues. Il est donc primordial de ne pas s'orienter vers un seul type de mission mais plutôt, tendant à être particulièrement

apte à la mission du moment, de conserver tout le savoir faire acquis afin, le cas échéant, de pouvoir s'adapter à toute situation nouvelle. Nul aujourd'hui ne peut prédire avec certitude de quoi demain sera fait. On peut juste faire le constat, qu'en Europe au moins, la paix tend à se stabiliser. Mais là encore, l'histoire a montré que rien ne devait être exclu. Notre défense et donc nos armées doivent conserver ce qui jusqu'à aujourd'hui reste une de leur qualité majeure : une grande faculté d'adaptation à toutes les situations.

BIBLIOGRAPHIE

La présente étude n'a pas pour vocation de développer quelque'idée originale. Elle a pour seul but de mettre en parallèle deux études distantes dans le temps de trente ans. Ainsi est-elle constituée d'une compilation de deux ouvrages :

- "Dissuasion et stratégie" par le général Beaufre ; Armand Colin 1964.

- "L'armée française et les opérations de maintien de la paix" par Thierry Paulmier (université Panthéon-Assas Paris II, Paris 1997).